

Numéro spécial – 19 décembre 2023

Réabonnez-vous pour 2024 !

BILAN DE CAMPAGNE 2023

FLASH INFOS en fin de bulletin

L'objet de ce bilan est de caractériser la saison 2023 sur les plans climatique et sanitaire.

Il a aussi pour objectif de faire l'état des lieux des stratégies de protection et des conditions de leur réussite, afin d'améliorer encore nos préconisations.

Ce bilan est alimenté tout au long de la saison par les retours du terrain, notamment des parcelles de référence.

Bilan climatique – automne 2022 à automne 2023

Une année chaude et très sèche

Automne 2022 : octobre très chaud (records), novembre très doux, décembre de saison (1^{re} quinzaine froide puis 2^e quinzaine douce). Pluviométrie hétérogène et globalement basse : octobre est très sec, novembre est globalement très sec à sec, décembre est globalement très pluvieux à localement sec.

Hiver 2023 : janvier de saison à assez frais, février de saison à assez froid avec des épisodes de gelées et de neige, mars de saison à assez doux. Cet hiver est sec : janvier et février globalement secs, mars très sec.

Printemps 2023 : avril de saison à très doux, mai assez doux à chaud, juin assez chaud à très chaud. Période à la pluviométrie hétérogène mais printemps globalement sec : avril extrêmement sec, mai très humide à très sec, juin très humide à localement très sec selon les secteurs.

Été 2023 : assez chaud à très chaud, et très sec, notamment en août. Les périodes plus douces alternent avec des périodes caniculaires.

Les pluies sont très inégalement réparties, épisode méditerranéen centré sur Roqueredonde mi-septembre. Quasi aucune pluie sur la frange littorale.

Automne 2023 : chaud à très chaud, pluies globalement très excédentaires.

Accidents climatiques et conséquences induites (phénomènes en hausse)

- 6 et 7 mars : gelée et neige très localisées sans dégât notable

- plusieurs épisodes de grêle, notamment les 23, 24 et 25 mai, sur la Vallée Orb-Lodévois (Les Aires, Hérépian, Lamalou), la basse Vallée de l'Hérault (Florensac), le Montpelliérais (Axe La Boissière - Vendargues), le Nord-Montpelliérais (Axe Combaillaux - Montferrier-sur-Lez ; Axe Ganges - St-Clément de Rivière).

- épisode pluvio-orageux méditerranéen : du 15 au 16 septembre, épice centre Roqueredonde (> 600 mm), crues au niveau des 3 bassins Orb, Hérault et Lergue.

- épisodes de sécheresse et/ou de très fortes chaleurs à canicule : 21 au 29 juin (30°C voire 35 °C), 8 au 12 et 17 au 24 juillet (pic à 37-38°C le 10), 8 au 11, 15 au 18, et 20 au 25 août (pic à 44 °C le 23).

- incendies : 14 juillet à Laurens 20 ha, 6 août à Assas 15 ha et Aumelas-Villeveyrac 200 ha...

Au 30 novembre, la pluviométrie de l'année est extrêmement faible sur une bonne frange littorale du département : de 190 à 260 mm de Béziers à Marsillargues, en passant par Villeveyrac.

Elle est plus élevée dans la moyenne vallée de l'Hérault et sur le secteur Montpellier-Mauguio (420-460 mm) et dans les Hauts Cantons : 710 mm.

Le déficit de recharge des sols est donc fort à extrême.

Consultez le site de la DDTM34 pour connaître l'état des ressources en eau et le niveau d'alerte sécheresse par secteur : <https://urlz.fr/mG9a>

Tableau récapitulatif des températures moyennes mensuelles et précipitations mensuelles de 6 postes de janvier à novembre 2023 :

| | VILLEMAGNE L'ARGENTIERE | | | BEZIERS Bayssan | | | ST JEAN DE FOS | | | VILLEVEYRAC | | | MAUGUIO aéroport | | | MARSILLARGUES | | |
|---------------|-------------------------|----------|------------|-----------------|----------|------------|----------------|----------|------------|-------------|----------|------------|------------------|----------|------------|---------------|----------|------------|
| | T°C Mini | T°C Maxi | Pluie (mm) | T°C Mini | T°C Maxi | Pluie (mm) | T°C Mini | T°C Maxi | Pluie (mm) | T°C Mini | T°C Maxi | Pluie (mm) | T°C Mini | T°C Maxi | Pluie (mm) | T°C Mini | T°C Maxi | Pluie (mm) |
| JANVIER | 3,1 | 8,9 | 67 | 3,7 | 11,4 | 21 | 2,8 | 12,0 | 28 | 3,7 | 11,6 | 24 | 3,8 | 11,6 | 31 | 1,7 | 11,4 | 2 |
| FEVRIER | 1,9 | 11,7 | 33 | 3,0 | 13,6 | 19 | 0,0 | 15,1 | 17 | 2,5 | 14,0 | 25 | 2,7 | 13,3 | 55 | 2,5 | 14,1 | 29 |
| MARS | 6,0 | 14,8 | 51 | 6,5 | 16,8 | 19 | 5,5 | 18,0 | 22 | 6,4 | 17,4 | 20 | 6,8 | 16,6 | 22 | 5,3 | 17,2 | 21 |
| AVRIL | 7,9 | 18,3 | 30 | 8,0 | 20,5 | 12 | 6,9 | 21,7 | 18 | 8,0 | 20,3 | 14 | 10,0 | 19,8 | 24 | 7,8 | 20,4 | 9 |
| MAI | 11,9 | 21,9 | 122 | 12,8 | 24,2 | 21 | 12,1 | 25,2 | 83 | 12,6 | 24,3 | 40 | 14,0 | 23,5 | 117 | 11,6 | 24,5 | 54 |
| JUIN | 17,1 | 26,9 | 54 | 18,3 | 29,3 | 33 | 17,1 | 29,7 | 66 | 18,0 | 29,0 | 35 | 19,3 | 28,6 | 54 | 17,0 | 29,9 | 25 |
| JUILLET | 18,2 | 29,6 | 13 | 19,4 | 30,9 | 5 | 18,9 | 32,9 | 7 | 19,4 | 31,2 | 5 | 20,9 | 31,3 | 3 | 19,0 | 32,6 | 3 |
| AOÛT | 18,4 | 30,1 | 18,2 | 18,9 | 30,2 | 10 | 18,2 | 33,0 | 9 | 18,1 | 30,5 | 9 | 20,0 | 30,2 | 19 | 17,5 | 31,4 | 13 |
| SEPT. | 14,4 | 26,4 | 213 | 15,7 | 27,3 | 16 | 13,9 | 29,4 | 98 | 14,4 | 27,9 | 39 | 16,8 | 27,9 | 44 | 14,7 | 29,3 | 14 |
| OCT. | 11,2 | 22,1 | 72 | 13,8 | 23,6 | 19 | 11,9 | 24,3 | 57 | 11,9 | 23,9 | 34 | 14,0 | 23,6 | 73 | 13,0 | 24,9 | 31 |
| NOV. | 5,9 | 14,1 | 35 | 7,3 | 17,3 | 14 | 5,5 | 17,0 | 19 | 5,9 | 17,4 | 17 | 6,7 | 16,5 | 19 | 5,8 | 17,5 | 17 |
| Cumuls | | | 710 | | | 187 | | | 421 | | | 259 | | | 460 | | | 219 |

Les données climatiques proviennent de stations automatiques (Béziers, Saint-Jean de Fos, Villeveyrac, Marsillargues) ou de points d'observation spatialisée (Villemagne l'Argentière, Mauguio).

Source des données : Conseil Départemental de l'Hérault, Météo France, Weather Measures.

Bilan de campagne par production

Melon

Bilan de production

Le début de campagne est difficile pour le Sud-Est en raison de conditions climatiques difficiles.

Les orages fréquents, le vent et les températures élevées aux mois de mai-juin entraînent un ralentissement de la production et une forte pression en maladies, sauf sur la frange littorale qui reste sèche. Le retard de production est rattrapé en juillet-août par des niveaux de production élevés.

Les récoltes sont de bonne qualité et la tendance est aux gros calibres.

Les volumes disponibles à la vente ne sont plus absorbés par le marché, ce qui conduit à des prix d'expédition très bas. La crise conjoncturelle débute le 31 juillet et se poursuit tout au long du mois d'août.

Les promotions se succèdent et maintiennent les prix de détail à un niveau bas, mais la consommation ne repart pas. Heureusement, le mois de septembre est chaud, et permet de relancer la dynamique du marché. Les prix remontent jusque fin septembre car l'équilibre s'inverse entre une offre en baisse et une consommation stimulée par le beau temps.

Bilan phytosanitaire

Cette saison est marquée par une forte pression en **mildiou** qui commence à partir de fin mai et **alternaria** fin juin. Ces maladies sont présentes durant le reste de la saison en cultures de melon de plein champ. Des traitements préventifs appliqués à intervalles réguliers permettent de maîtriser le développement de ces pathogènes.

La pression **oïdium** démarre à partir de fin mars sous abri et début juin en plein champ. Elle reste présente jusque fin septembre. Les mesures prophylactiques (choix de variétés résistantes) et les stratégies de lutte préventive à base de soufre s'avèrent efficaces. Le niveau de résistance et l'expression des symptômes sont très variables d'une variété à l'autre.

La présence de **virus** est plus importante en fin de saison 2023. Le virus de la mosaïque de la pastèque (WMV) est transmis par le puceron et le *Tomato Leaf Curl New Delhi virus* (ToLCNDV) par l'aleurode. Le moyen de protection consiste à dérouler une bâche ou du P17 sur la culture pour éviter les piqûres d'insectes.

La **bactériose** est observée à partir de mi-mai. Le cuivre reste un moyen de lutte préventive contre cette maladie.

La **verticilliose** et la **grille physiologique** apparaissent à partir de mai. Un débâchage tardif diminue les risques de verticilliose. L'utilisation d'engrais foliaire à base de nitrate de calcium (2 à 3%) ou de sulfate de magnésie (3 à 6 %) peut réduire l'apparition de la grille physiologique.

Quelques symptômes de **fusariose** sont présents cette année à partir de début juin. La mise en place de mesures prophylactiques permet de lutter contre la maladie : rotation adaptée, choix des parcelles, utilisation de plants greffés ou de variétés tolérantes. Des dégâts sont observés même sur les variétés tolérantes.

Des foyers de **pucerons** sont rencontrés à partir de fin mars sous abri et début juin en plein champ. L'utilisation de variétés résistantes (variétés IR Ag), la mise en place de mesures prophylactiques (fertilisation azotée équilibrée, arrachage des premiers foyers) et les stratégies de protection permettent de maîtriser ce ravageur.

La pression des **acariens** augmente chaque année. Elle est plus précoce cette année. Les premiers foyers sont observés début avril sous abri et début juin en plein champ. Aucune solution de lutte n'existe en bio. Des arrosages par aspersion peuvent être réalisés à un moment qui permet au feuillage de sécher rapidement afin d'éviter les maladies fongiques.

Les attaques de larves de **taupins** en plein champ sont localisées mais peuvent occasionner des dégâts sur fruits. Actuellement, aucun moyen de lutte n'existe.

La pression des **nématodes** sous abri reste faible à moyenne.

Les **chenilles phytophages** sont détectées à partir de fin mai sous abri et en plein champ. Le niveau de pression est en augmentation. L'utilisation de traitements de biocontrôle permet de limiter les dégâts.

Asperge

Bilan de production

La campagne débute fin mars 2023, plus tard qu'en 2022. Les basses températures combinées à la sécheresse ralentissent le développement des asperges.

La production augmente progressivement en avril pour atteindre un plateau. Les volumes de production se stabilisent et restent réguliers jusqu'à la fin de saison.

L'année 2023 est une saison sans pic de production, avec des approvisionnements réguliers et des prix de vente en hausse.

Cependant, les coûts de production ont également fortement augmenté.

Comme en 2022, la fin de campagne arrive en mai, avec un essoufflement de la demande, les consommateurs se tournant vers les fruits d'été.

Bilan phytosanitaire

Les conditions climatiques sont favorables au développement de la **rouille**.

Plusieurs cas sont observés à partir de juin. La pression persiste tout au long de l'été. Les stratégies de protection recommandées sont efficaces à condition d'être appliquées en prévention.



Rouille sur tige
© CA30

Le **stemphylium** se développe en fin de campagne, à l'automne, pendant les périodes de rosées matinales.

Le vol de la **mouche de l'asperge** démarre au printemps et se termine au début de l'été. Les stratégies de protection ont une efficacité limitée.

Le **criocère** est présent fin mars pendant les récoltes, lorsqu'aucune intervention n'est possible. La présence d'adultes et de pontes cause des dégâts et dépréciations sur turions. Ce ravageur est présent jusqu'en août.



Criocères adultes

Les adultes à 12 points (couleur orange) *Crioceris duodecimpunctata* ne sont pas nuisibles mais les criocères noirs, oranges et blancs, *Crioceris asparagi*, et leurs larves, sont nuisibles.

© SudExpé

Quelques foyers de **puçerons** sont détectés. Les moyens de protection sont suffisants mais le problème reste la détection du ravageur.

Pommier

Saison végétative et production

Le froid met du temps à s'installer durant l'automne 2022. C'est début décembre puis de mi-janvier à mi-février que les cumuls d'heures de froid sont les plus significatifs. Les besoins en froid sont donc satisfaits tardivement, ce qui ralentit le démarrage des débourrements ainsi que l'évolution des stades de pré-floraison.

Les premiers signes de débourrement s'observent 1^{re} quinzaine de mars, avec une bonne dizaine de jours de retard par rapport à 2022. La douceur du début du printemps conduit au regroupement des stades toutes variétés confondues. La floraison est alors normale, très groupée.

Les dates maturités sont normales et les charges correctes à fortes.

La période plus fraîche fin juillet est favorable à la qualité des variétés précoces (bonne coloration). Le temps chaud en octobre ralentit la prise de coloration des variétés tardives, mais les autres critères qualitatifs sont réunis par ailleurs (fermeté, taux de sucres, calibre...).

Bilan phytosanitaire

L'année 2023 présente un risque **tavelure** modéré compte tenu d'un inoculum 2022 moyen à faible.

La période des contaminations primaires démarre le 7 mars avec des premières projections entraînant un risque de contamination faible (tout début de débourrement).

Les principales projections de spores sont tardives, révélées par le modèle et les observations biologiques lors des pluies des 23 et 30 avril, puis des 9 et 12-14 mai, avec un risque généralement élevé de contamination, variables selon les secteurs.

La période pluvieuse du 19 au 22 mai finit d'épuiser le stock de spores projetables et marque la fin des contaminations primaires.

La saison tavelure a été plus longue que celle des dernières années mais sa gestion, basée essentiellement sur des stratégies préventives et d'encadrement des plus fortes contaminations, fut classique et sans grande difficulté.

Les vergers sont sains dans leur extrême majorité.

Le développement de tavelure secondaire est faible voire nul durant l'été.

Les contaminations d'**oïdium** sur pousses (en drapeau) sont visibles à partir de la dernière décade d'avril sur les parcelles à historique. C'est première quinzaine de juin qu'on observe le mieux les symptômes. Fin juin, la situation est stabilisée pour la majorité des parcelles et la fin du risque s'observe avec la diminution ou l'arrêt de la pousse. L'intensité d'attaque globale est faible. Les stratégies de protection préventive sont légères, couplées à la gestion de la tavelure et ne posent aucune difficulté.

Aucune attaque de **feu bactérien** n'est constatée en 2023.

La maladie **colletotrichum** continue d'occasionner des dégâts sur fruits dans quelques vergers à historique.

Ils présentent des symptômes à partir de mi-août et courant septembre, avec une progression des attaques. La pression est proche de celle de 2022. Des mesures prophylactiques et l'adaptation du verger (système d'irrigation localisée, taille des branches basses) sont primordiales pour limiter le risque.

La pression des **maladies de conservation** est globalement faible cette année, compte tenu de périodes sèches d'août à mi-octobre. Elle augmente de mi-octobre à mi-novembre, période un peu plus pluvieuse, tout en restant à des niveaux très modérés.

Les premières fondatrices de **puçeron cendré** sont observées fin mars à début avril, puis des foyers se développent dans certains vergers de mi-avril à mi-mai. On observe les premiers individus ailés dès fin mai.

Dans une majorité de vergers, la situation est bien maîtrisée. La pression est moyenne à faible. La stratégie actuellement mise en place en PFI est menacée dans les années à venir, avec la disparition programmée de MOVENTO. En bio, la stratégie préventive est parfois insuffisante, en lien avec la sensibilité variétale. De nouvelles stratégies se construisent, incluant des méthodes de lutte ciblant le vol retour des pucerons cendrés à l'automne.

Concernant le **puceron lanigère**, des populations sont parfois observées au collet et sur les rejets des arbres à partir de fin avril. Ces populations peuvent persister au pied des arbres sans colonisation des pousses végétatives. Dans quelques vergers, la migration des pucerons lanigères vers les pousses commence fin mai à courant juin. Le parasitoïde naturel *Aphelinus mali* se développe sur ces foyers tardivement début juillet et finit par réguler les populations. L'impact de ce puceron reste plutôt faible. Certains vergers biologiques subissent cependant une pression récurrente.

Le vol de 1^{re} génération du **carpocapse** démarre mi-avril. Les captures augmentent nettement pour former un pic début mai. La 2^e génération connaît un pic de vol autour de fin juin. La 3^e génération semble détectée dès la fin juillet.

Les courbes de vol révèlent une certaine précocité mais les éclosions sont plus tardives qu'en 2022.

Le modèle INRAE fournit les dates indicatives des pics d'éclosions, jugées intermédiaires cette année, mais relativement précoces si on considère les 6 dernières saisons (site SudExp à Marsillargues) :

- 1^{re} génération (G1) le 7 juin
- 2^e génération (G2) le 22 juillet
- 3^e génération (G3) le 5 septembre (génération quasi-complète)

Si on considère les 14 dernières années et les 2^e et 3^e générations de carpocapse, 2023 est parmi les 5 années les plus précoces.

Les premières piqûres sur fruits sont observées mi-mai. La 1^{re} génération occasionne déjà des dégâts : 33 % des parcelles de référence présentent 1 à 3 % de dégâts fin juin.

Des piqûres sur fruits sont parfois observées courant juillet, liées à la 2^e génération, de même intensité.

La 3^e génération se révèle problématique avec l'apparition de nouvelles piqûres de début août à mi-septembre. La pression est parfois difficile à contenir : 42% des parcelles de référence présentent des attaques, dont l'intensité varie de 2 à 10 %.

Des applications insecticides sur les pics d'éclosions et en G3, complémentaires à la confusion sexuelle (qui est généralisée) sont désormais indispensables. Les stratégies de lutte sont mises à mal pour les raisons suivantes :

- précocité du cycle, en lien avec l'évolution du climat et une augmentation relative de la pression moyenne,
- insuffisance de la méthode de confusion sexuelle en conditions de forte pression,
- faible nombre de solutions complémentaires efficaces,
- apparition de résistances au virus de la granulose (souche M dans MADEX TWIN et CARPOVIRUSINE 2000).

Certains vergers présentent des fruits piqués par la **tordeuse orientale du pêcher** de mi-juin à début septembre, avec une tendance à la hausse. On peut facilement confondre les dégâts sur fruits avec ceux causés par le carpocapse. Une confusion sexuelle spécifique contre ce ravageur (DIFFUSEURS ISOMATE OFM TT ou RAK 5) s'impose alors dans certains vergers.

La pression 2023 de la mouche méditerranéenne est très forte.

Le vol est précoce : il démarre fin juillet.

Il s'amplifie progressivement courant août puis plus nettement à partir de début septembre et reste à un niveau exceptionnellement élevé jusqu'à fin novembre, compte tenu de la douceur ambiante.

Des attaques sur pommes sont constatées à partir de mi-septembre.

La situation est globalement maîtrisée grâce à la mise en place du piégeage massif dans de nombreuses parcelles, certains vergers présentent néanmoins des pertes de l'ordre de 5 % sur certaines variétés : Reine des Reinettes, Chantecler, Granny...

La **punaise diabolique** peut causer des dégâts sur fruits. Depuis 2021, elle est identifiée parmi la liste des espèces exotiques envahissantes en Occitanie.

Favorisée par la présence de bois et d'herbes hautes dans l'environnement des vergers, les fruits qu'elle pique prennent un aspect bosselé ; la salive injectée par l'insecte provoque la formation de cellules très lignifiées.

Les réseaux de surveillance sont mobilisés depuis 2021 pour suivre les populations grâce à des pièges.

Consulter le site : www.punaisesdiaboliques.com.

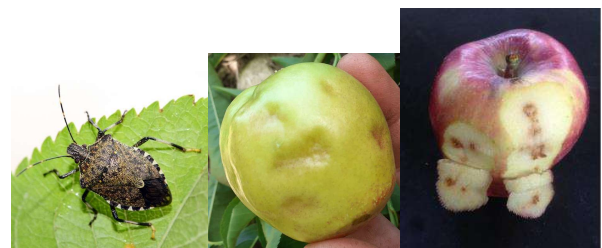
On constate que les premiers adultes émergent début mai à proximité des vergers. Les premières larves sont observées début juin. On voit apparaître des dégâts sur pommes à partir de début août.

Néanmoins, quelle que soit l'espèce fruitière, la **pression est jugée inférieure à 2022**.

Les populations augmentent au fil de la saison. On observe des pics en juillet et en août. Des populations très importantes sont constatées fin septembre, période durant laquelle les punaises gagnent des refuges (hangars, maisons le plus souvent) pour y passer l'hiver.



Pomme attaquée par des larves de céraatite (source : CA66)

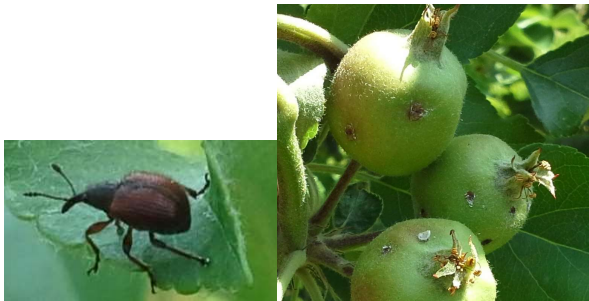


Punaise diabolique adulte, abricot et jeune pêche piqués, pomme piquée à l'approche de la maturité (sources : JC Streito-INRAE, GRCETA BD, CA30, Agrion-Italie)

En 2023, sur 24 % des parcelles ayant un piège de suivi, on constate que les dégâts de punaise diabolique n'excèdent pas 5 % des fruits. 76 % des parcelles ne présentent aucun dégât.

La **zeuzère du poirier** vole de début juin à mi-août ; des pousses minées sont observées sur pommiers de mi-juillet à mi-août (8 % des vergers de pommiers de référence). Tout comme en 2022, l'incidence du ravageur est faible cette année.

Au printemps, on constate des dégâts de 2 ravageurs émergents sur petites pommes dans certains vergers : l'**hoplocampe du pommier** (*Hoplocampa testudinea*) de fin avril à début mai et le **rhynchite rouge du pommier** (*Tatianaerhynchites aequatus*) la deuxième quinzaine de mai.



Adulte et dégâts de rhynchite rouge du pommier
(Source : Cofruid'Oc)

Des attaques de **tigre du poirier** (*Stephanitis pyri*) sont aussi constatées sur feuilles, dans des vergers de pommiers biologiques, de fin juillet à septembre. Les attaques se manifestent par des feuilles apparaissant marbrées, de couleur blanc gris, dont la face inférieure est criblée de taches sombres (déjections). Les tigres se nourrissent en vidant les cellules de leur contenu. Ils sécrètent du miellat sur lequel se développe la fumagine. Les feuilles très atteintes finissent par chuter.



Face inférieure de feuille attaquée par des tigres du poirier
(GRCETA BD)

Quelques vergers présentent des populations d'**acariens rouges** sur feuillage début juin. Le niveau d'occupation des feuilles est de l'ordre de 20 %. L'installation des acariens auxiliaires Phytoséides est généralement favorisée et les foyers sont régulés. Début août, les vergers sont sains.

La cochenille farineuse **Pseudococcus sp** est détectée sous forme de foyers localisés dans certains vergers.

L'activité du **campagnol provençal** est toujours intense dès le début du printemps puis en fin d'été. Seuls le piégeage et l'utilisation de granules RATRON GW peuvent limiter les infestations. Nous avons encore peu de recul sur l'efficacité de ces granules.

Commercialisation

Le contexte d'inflation 2023 caractérise le retrait global des achats en volume, notamment de fruits frais.

Le marché de la pomme s'ouvre au mois d'août dans un contexte de fortes chaleurs, les fruits d'été occupant une place importante. La demande est tout de même active en août-septembre.

Le marché se calme et devient plus lent courant octobre-novembre ; les entrées et sorties sont pour autant équilibrées. La demande achète juste le nécessaire et reste attentive aux prix. La période de Toussaint n'apporte pas de regain d'activité. La commercialisation de la Pink Lady vient ralentir les transactions pour les autres variétés, avec une demande bien présente.

Fin novembre, le rythme des ventes est lent et régulier. La présence grandissante des agrumes défavorise également la consommation. Les sorties restent en équilibre face à des faibles volumes et les cours se maintiennent.

Pêcher - Abricotier

Saison végétative et production

Le froid met du temps à s'installer durant l'automne 2022. C'est début décembre puis de mi-janvier à mi-février que les cumuls d'heures de froid sont les plus significatifs. Les besoins en froid sont donc satisfaits tardivement, ce qui ralentit le démarrage des débournements ainsi que l'évolution des stades de pré-floraison, et la floraison des pêchers et abricotiers.

Les variétés de **pêchers** à floraison précoce débourrent dès début février mais les variétés à floraison moyenne ou tardive marquent une réelle différence puisqu'elles débourrent 1^{re} quinzaine de mars. Les floraisons sont donc étalées de fin février à fin mars, avec une intensité moyenne à forte.

Les nouaisons sont globalement moyennes. Les maturités sont normales : elles s'étalent de début juin à mi-septembre. Les charges sont correctes.

Concernant les **abricotiers**, la floraison redevient plus normale (3 semaines de retard par rapport à 2022). Elle est étalée (mi-mars à début avril) et de qualité hétérogène. L'intensité de floraison est moyenne à forte. Les nouaisons sont moyennes. Les maturités sont normales : elles s'étalent de 2^e quinzaine de mai à fin août. Les charges sont correctes à bonnes.

Bilan phytosanitaire

Les conditions climatiques hivernales plutôt sèches sont défavorables aux bactérioses.

Quelques dépérissements liés à la bactériose à ***Pseudomonas syringae*** sont visibles, en particulier sur abricotier, avec une intensité plutôt faible.

La bactériose ***Xanthomonas arboricola*** s'exprime sur feuilles et fruits de pêcher à partir de fin juin dans quelques vergers à historique. L'évolution des symptômes est lente. Sur abricotier, aucun symptôme n'est rapporté.

La durée d'exposition au risque **cloque** sur pêcher-nectarinier s'étale de mi-janvier à fin avril, selon l'atteinte des stades pointe verte et feuilles étalées par les différentes variétés. Quelques pluies fin février et mi-mars sont à l'origine de contaminations primaires. Les premiers symptômes sont observés fin mars. Ils sont plus visibles d'avril à début mai pour certains vergers suite à des repiquages. Ils sont fréquemment observés mais le plus souvent d'intensité légère.

La pression est similaire à 2022, la lutte ayant été plus facile à mettre en œuvre, vu la moindre fréquence des épisodes contaminants. La raréfaction des spécialités autorisées conduit parfois à des difficultés de positionnement ou des limites dans l'alternance des familles chimiques. Le cuivre à dose réduite ainsi que CURATIO (sous dérogation d'emploi) permettent d'abonder la stratégie de lutte.

La pression **oïdium** est globalement moyenne, plus forte sur fruits (abricotiers) et sur feuilles (pêchers) qu'en 2022.

Le risque démarre fin mars pour les abricotiers et pêchers précoces et se poursuit jusqu'à début mai pour les abricotiers tardifs, fin mai pour les pêches-nectarines tardives.

La pleine période de sensibilité des fruits est centrée sur avril pour les abricotiers.

Sur pêches et nectarines, quelques symptômes sont observés sur fruits courant mai-juin voire en juillet, avec une intensité faible. Les stratégies préventives fonctionnent bien à condition de respecter les mesures prophylactiques et l'alternance des familles chimiques. Des symptômes sur feuilles sont visibles à partir de fin juillet. Les attaques très importantes des cicadelles vertes sur pousses aggravent le risque de contamination par l'oïdium.

La pression des **monilioses des fruits à noyau** est plutôt forte cette année.

On constate des sorties de symptômes sur fleurs et rameaux d'abricotier entre fin mars et mi-avril. Les vergers biologiques sont plus touchés.

Sur fruits, on détecte parfois des pourritures sur abricots, mais de façon sporadique.

Les attaques sont plus fréquentes sur pêches. Les

pluies de juin impactent des créneaux qui sont habituellement épargnés (1^{re} quinzaine de juillet). Les variétés d'août sont plus impactées.

Les stratégies de lutte préventive imposent un respect du rythme des applications avant récolte, pour les fruits destinés au marché de gros. Elles donnent généralement satisfaction, à condition d'assurer une alternance des familles chimiques.

A noter : on observe des attaques de ***Rhizopus*** sur pêches en juillet, à des niveaux supérieurs à ceux des années précédentes.

De début avril à début mai, on détecte quelques attaques de ***fusicoccum*** sur rameaux de pêcher, mais la pression est modérée.

La pression **rouille** est faible cette année sur abricotiers et pêchers. On constate quelques symptômes sur feuilles d'abricotier de fin juillet à début septembre. Sur pêchers, quelques vergers présentent des symptômes sur feuilles de mi-juillet à fin août, sans incidence économique. Aucun symptôme sur fruit n'est rapporté.

Des symptômes **d'Enroulement Chlorotique de l'Abricotier** sont régulièrement observés durant la période hivernale. Cette maladie reste très présente, préoccupante, et pose problème pour la pérennité de certains vergers.

La pression se maintient donc, pouvant atteindre 8 à 10 % des arbres malades, notamment dans des vergers biologiques.

L'arrachage des arbres malades reste indispensable pour éviter sa propagation.

Le **psylle du prunier**, vecteur de l'ECA, est surveillé par battage dans des massifs de pruniers situés dans l'environnement plus ou moins proche des vergers.

La dynamique de population 2023 révèle un démarrage assez rapide du psylle début février, des détections significatives surtout en mars pour atteindre un pic de détections fin mars. Les populations restent importantes jusqu'à début mai. La période de forte présence du psylle coïncide avec la floraison jusqu'au stade petit fruit des abricotiers.

Les symptômes d'ECA apparaissent plusieurs années après la contamination. Il est difficile d'estimer la pression exercée par le vecteur au cours de l'année.

La meilleure stratégie reste l'encadrement de la floraison avec des insecticides. Les barrières physiques ne sont pas assez efficaces.



Symptôme de moniliose sur pêche (source : SudExpé)

La pression de **Thrips meridionalis** sur nectarines est forte cette année. L'encadrement de la floraison avec une barrière physique puis un insecticide reste indispensable et donne généralement de bons résultats.



Symptôme de thrips meridionalis sur nectarines (source : SudExpé)

La pression du **thrips californien** sur les pêchers-nectariniers est moyenne à forte.

La migration des populations sur pousses en mai occasionne des piqûres sur fruits sur les variétés de saison, en juin et surtout en juillet.

La pression diminue en août et les piqûres sur fruits s'arrêtent fin août.

La stratégie de lutte consiste en 1 à 2 applications insecticides de pré-récolte.

Le **puceron vert du pêcher** se développe à partir de fin mars. Des foyers sont surtout observés entre mi-avril et début mai. Les pucerons ailés sont observés fin mai-début juin. Quelques parcelles présentent des foyers persistants en juin, mais globalement, les stratégies de lutte préventive fonctionnent très bien.

On observe parfois des **pucerons farineux, noirs, bruns et cigariers** dans des vergers de pêchers en agriculture biologique, généralement régulés par les auxiliaires. Les pucerons noirs, précoces (fin mars) et persistants jusqu'à juin, sont les plus problématiques. La pression des différentes espèces est plus faible qu'en 2022, sauf celle du puceron farineux, dont les attaques sont plus intenses.

Très peu de moyens de lutte existent.

Des **cicadelles vertes** sont observées assez tôt, à partir de fin avril. Les populations augmentent progressivement, sont importantes à partir de mi-juin pour se maintenir à de très hauts niveaux tout l'été (de fin juin à fin août). Les premiers dégâts significatifs sont observés mi-juin sur pêchers.

Les attaques sont plus faibles sur abricotiers.

Les piqûres entraînent la déformation et la décoloration des feuilles ; elles limitent la pousse.

De plus, des contaminations par l'oïdium se produisent sur les feuilles les plus atteintes.

Ces dégâts sont particulièrement pénalisants sur les jeunes vergers et les vergers surgreffés, mais ils peuvent aussi pénaliser le calibre des fruits sur des arbres en production.

La pression est forte, similaire à 2021 et 2022. Le constat désormais est que les populations sont, chaque année, très importantes en vergers.

L'emploi de barrières physiques, d'huiles ou d'insecticides donne des résultats mitigés, souvent insuffisants.

La pression **forficule** est moyenne à forte sur abricotiers et pêchers.

La situation est très variable d'une parcelle à l'autre. Les populations migrent dans les arbres à partir de mi-avril. On constate de fortes populations en juin, persistant parfois jusqu'à mi-août. Les premières attaques sont constatées 2^e quinzaine de mai.

Les parcelles avec un enherbement haut, les arbres non protégés par un anneau de glu et les fruits présentant des noyaux fendus constituent les situations les plus à risque.



Attaque de forficule sur abricot (source : CA30)

La pression de la **tordeuse orientale** est très variable d'un verger à l'autre. Cette année, elle est globalement moyenne à forte.

La 1^{re} génération vole de mi-mars à mi-mai, les éclosions s'étalent de fin avril à fin mai. La 2^e génération vole de fin mai à fin juin et les éclosions s'étalent de la 1^{re} décennie de juin à fin juin. Les générations suivantes se succèdent sans discontinuité. Les attaques sur pousses sont faibles au cours de la 1^{re} génération, même sur jeunes vergers, mais elles deviennent plus régulières de fin juin à début septembre. Sur fruits, on déplore les premiers dégâts fin juillet, l'intensité des attaques augmentant en août.

La **petite mineuse anarsia** est parfois présente sur abricotier mais aussi sur pêcher.

On constate de rares pousses minées par les larves hivernantes courant avril sur pêcher. Le vol de 1^{re} génération commence début mai ; on observe un pic fin mai. Les générations suivantes se développent de fin juin à mi-août.

Aucune attaque sur fruit n'est rapportée cette année.

La situation est très variable d'une parcelle à l'autre.

Le **capnode** reste un ravageur à surveiller sur fruitiers à noyau, en particulier sur abricotier. Les adultes sont observés de fin mai à fin août.

L'été sec et chaud lui procure de bonnes conditions de reproduction.



Capnode adulte (source : CA34)

Les larves font de gros dégâts en s'attaquant aux racines.

Il n'existe pas de solution de lutte directe si ce n'est l'élimination manuelle des adultes détectés dans le verger et la suppression des arbres dont les racines sont infestées de larves. L'utilisation de nématodes parasites des jeunes larves en bassinage au pied des arbres au printemps et à l'automne est en cours d'évaluation et doit être assurée pendant au moins 3 saisons pour en mesurer les effets.

La **punaise diabolique** est suivie sur tout le territoire. Les dégâts sur fruits sont plus rares qu'en 2022. Lire paragraphe Pommier page 5.

La pression 2023 de la **mouche méditerranéenne** est très forte, notamment sur les pêches et abricots du mois d'août.

Le vol est précoce : il démarre fin juillet en Languedoc, s'amplifie progressivement courant août puis plus nettement à partir de début septembre.

Des piqûres sont visibles sur pêches dès la fin juillet, mais surtout de mi-août à début septembre. Les variétés de ces créneaux sont parfois totalement impactées, entraînant des pertes de récolte considérables, en l'absence de piégeage massif, qui est à ce jour la principale solution de lutte préconisée.

Les pièges doivent être mis en place un mois et demi avant la maturité.



Pêche attaquée par des larves de cératite (source : Photothèque CA)

Commercialisation

Le contexte d'inflation 2023 caractérise le retrait global des achats en volume, notamment de fruits frais.

Malgré un début de campagne plutôt correct fin mai-début juin, avec des prix élevés, le marché s'est rapidement crispé nécessitant des révisions de prix à la baisse pour essayer de doper une demande très peu dynamique.

Après plusieurs années de production déficitaire au niveau européen, 2023 revient sur des potentiels de production proches de l'optimum en France mais aussi et surtout en Italie et en Espagne, d'où une concurrence forte et une pression sur les prix. La saison a donc été compliquée et n'a pas permis de retrouver les niveaux de rémunération des années passées.

Le marché a également été particulièrement compliqué en AB, avec des rémunérations inférieures aux années passées. Les fruits d'été ne sont pas épargnés par la crise structurelle qui touche la consommation des produits AB en France.

Cerisier

Saison végétative et production

Le froid met du temps à s'installer durant l'automne 2022. Début décembre puis de mi-janvier à mi-février, les cumuls d'heures de froid sont les plus significatifs. Les besoins en froid sont donc satisfaits tardivement, ce qui ralentit le démarrage des débourrements ainsi que l'évolution des stades de pré-floraison.

La floraison des cerisiers est moyenne et relativement groupée, d'environ 1 semaine plus tardive que 2022 pour les précoces et conforme à 2022 pour les autres créneaux, de fin mars à mi-avril. L'intensité de floraison est moyenne à bonne et les nouaisons sont irrégulières, selon les variétés.

Il en résulte des charges hétérogènes. Les maturités sont normales (du 10 mai à fin juin).

Bilan phytosanitaire

La pression des **monilioses des fleurs** est faible, aucun dégât n'est recensé sur bouquets floraux.

La pression des **monilioses des fruits** augmente en lien avec les pluies de mi-mai à mi-juin. Des dégâts peuvent être observés sur variétés précoces et de saison, ou même sur tardives à la suite d'attaque des mouches. Les stratégies de lutte préventive en PFI donnent de bons résultats.

On constate quelques attaques de **cylindrosporiose** de mi-juin à fin août sur certains vergers, liées notamment à des contaminations de printemps. Le niveau de dégâts sur feuille reste limité.

Le **puceron noir** est présent mais la pression est bien moins forte qu'en 2022. Des fondatrices sont observées mi-avril, des foyers se constituent fin avril jusqu'à mi-mai. La situation est correctement maîtrisée courant mai dans la grande majorité des situations.

Les spécialités MOVENTO et NEEMAZAL-T/S ont obtenu des dérogations d'emploi contre ce ravageur en 2023 pour pallier l'absence de solutions de lutte après floraison.

La pression 2023 de **Drosophila suzukii** est forte. Les captures suivent une dynamique assez classique. Les populations sont moins élevées qu'en 2022, mais elles deviennent très importantes à partir de mi-avril. Les premiers dégâts sont détectés mi-mai, sur les premières passes de récolte des variétés précoces, pouvant atteindre des niveaux catastrophiques sur des vergers non protégés. Les créneaux suivants restent concernés, la pression restant forte jusqu'à fin juin. Les conditions climatiques sont restées favorables au ravageur tout au long de la période de maturité des cerises.

Durant toute la saison de production, la stratégie de protection à 3 ou 4 traitements reste indispensable et permet de maintenir un état sanitaire correct en vergers. Malheureusement, elle est parfois insuffisante.

Seule alternative : l'emploi de filets anti-insectes à maille fine positionnés sur le rang après la floraison. Le risque de non-reconduction de la dérogation d'EXIREL pour protéger les vergers en PFI compromet l'avenir de la filière cerise en France à partir de 2023.

La **mouche de la cerise** est détectée dans quelques pièges de parcelles de référence de mi-mai à fin juillet. Des dégâts sur cerises de saison et tardives, supérieurs à 2022, sont rapportés par les producteurs.

La stratégie de lutte contre *Drosophila suzukii* n'est pas suffisante pour contrôler la mouche de la cerise *Rhagoletis cerasi*.

Commercialisation

Le contexte d'inflation 2023 caractérise le retrait global des achats en volume, notamment de fruits frais.

La saison démarre mi-mai avec les variétés précoces. Fin mai, les épisodes de pluies et vent s'enchaînent et s'ajoutent aux attaques de mouches : les problèmes de qualité sont récurrents. Le marché est sous approvisionné. Les cours sont nettement supérieurs à ceux de l'année passée.

Début juin, la demande est présente mais l'offre reste déficitaire. Les cours baissent légèrement mais restent à un niveau élevé. Mi-juin, le marché devient plutôt lent et monotone avec une demande frileuse par rapport à la qualité du produit (fragilisée et très évolutive) et un manque de volume disponible. Les cours remontent. Les secteurs plus tardifs sont toujours en production fin juin – début juillet, dans un contexte de forte pression mouches. Les cours restent élevés.

FLASH INFOS

Formations proposées en 2024

La Chambre d'agriculture organise, au bénéfice des exploitants agricoles, des conjoints collaborateurs, des aides familiaux, des cotisants solidaires, plusieurs formations :

• **Mettre en place un verger d'agrumes – 1 jour (18/01/2024)** – Montblanc

Objectifs : identifier le marché et le potentiel des cultures d'agrumes, les éléments techniques.

• **Mettre en place un verger de kakis – 1 jour (19/01/2024)** – Marsillargues

Objectifs : identifier les facteurs de production et éléments techniques pour la conduite du verger, avoir une approche économique.

• **Raisonner la conduite des pêchers et abricotiers – 4 jours (02/02, 07/03, 18/04 et 26/09/2024)** - Hérault

Objectifs : connaître les étapes-clés de l'itinéraire technique du verger, en matière de taille, arcure, éclaircissage, protection phytosanitaire, désherbage, fertilisation, irrigation et récolte.

• **Mettre en place un verger de figuiers – 1 jour (09/02/2024)** – Montblanc

Objectifs : identifier les facteurs de production et éléments techniques pour la conduite du verger, avoir une approche économique.

• **Raisonner la conduite des pommiers – 4 jours (22/02, 04/04, 16/05 et 04/10/2024)** – Languedoc

Objectifs : connaître les étapes-clés de l'itinéraire technique du verger, en matière de taille, arcure, éclaircissage, protection phytosanitaire, désherbage, fertilisation, irrigation et récolte.

• **Mettre en place un verger d'amandiers – 1 jour (21/03/2024)** – lieu à définir

Objectifs : identifier les facteurs de production et éléments techniques pour la conduite du verger, avoir une approche économique.

• **Mettre en place un verger de grenadiers – 2 jours en mars**– Hérault, Pyrénées-Orientales

Objectifs : savoir conduire un verger de grenadier, appréhender le marché, apporter une valeur ajoutée au produit par la transformation.

• Des formations sur **l'olivier (15/02), le pistachier, l'asperge, le poirier le chanvre CBD** seront également organisées... consultez le catalogue en ligne urlz.fr/evGn sur le site de la Chambre d'agriculture.

Contacts :

Pour toutes inscriptions et informations complémentaires, contacter à la Chambre d'agriculture de l'Hérault :

- pour toutes les formations, Kaouthar Haddouti au 04 67 20 88 24.

- pour les formations en arboriculture, Cyril Sévely au 06 26 53 09 61.

Actualités phytosanitaires (les spécialités en vert sont autorisées en AB)**Nouvelles spécialités (liste non exhaustive) :**

- **BENEVIA** (cyantraniliprole) : insecticide autorisé contre aleurodes, pucerons, thrips, mineuses, mouches et noctuelles des fraises, tomates et cucurbitacées.
- **INTUITY PRO** (mandestrobine) : fongicide (strobilurine) autorisé contre les monilioses des fruitiers à noyau.
- **LALFRESH S** (*Clonostachys rosea*) : fongicide de biocontrôle autorisé contre les maladies de conservation des pêches, abricots et cerises en traitement post-récolte.
- **PROBLAD** (extrait aqueux de graines germées de lupin doux) : fongicide de biocontrôle contre les monilioses des fruits à noyau, oïdium, pourriture grise et sclérotiniose des fraises, tomates et aubergines.
- **TRIKA PERFECT** et **TRIKA SUPER** (lambda-cyhalothrine) : insecticide sous forme de granulés contre taupins et noctuelles de plusieurs légumes, en traitement du sol.

Nouvelles spécialités (génériques ou second nom commercial, liste non exhaustive) :

- **KALAMOS** (propaquazalofop) : herbicide similaire à **AGIL**, autorisé sur fruits à pépins et certains légumes.
- **LUTECE** (aclonifen) : herbicide similaire à **CHALLENGE 600**, autorisé sur certains légumes.
- **NIXON** (ANA) : régulateur de croissance similaire à **RHODOFIX**.
- **SPEECH** (cyprodinil, fludioxonil) : fongicide similaire à **SWITCH**.

Retrait de spécialités commerciales, arrêts d'utilisation

| Spécialité commerciale | Substance active | Etat |
|--|------------------------------|---|
| INSECTICIDES / ACARICIDES | | |
| VERTIMEC PRO | Abamectin | Retrait usages arboriculture plein champ Arrêt utilisation : 31/03/2024 |
| CAPEX | Granulovirus <i>A. orana</i> | Arrêt utilisation : 31/01/2024 |
| CHECKMATE PUFFER CM-O ISOMATE P | Phéromones | Arrêt utilisation : 28/02/2025 |
| FONGICIDES | | |
| GREMAN, ANTENE, BARREUR, LIDAL, GALILEO | Tétraconazole | Arrêt utilisation : 24/03/2024 |

Rappels :

KERB FLO, REDOUTABLE, SETANTA FLO, ATONAL, FLANKER, JOKARI, IMIDAN 50 WG, PREV-AM PLUS, CHAMPION, CUPROXYDE, MICROS-COP, COPLESS, ont été interdits fin 2022 ou courant 2023 en arboriculture.

Certaines spécialités ne sont plus commercialisées : ARGIBIO, KRESOSTAR, MACCANI, MEVALONE, MERPAN SC, NOLI, TERAVANT.

**L'équipe Productions Végétales vous remercie pour votre confiance
et vous souhaite de bonnes fêtes**

Lattes Saporta

- Priscilia DUMAY (assistante) : 04 67 20 88 32
- Hélène SUZOR (cheffe de service) : 06 27 72 26 17
- Hélène TEISSEBRE (maraîchage, PPAM) :
06 18 36 83 20
- Cyril SEVELY (arboriculture) : 06 26 53 09 61

Montblanc

Rémy KULAGOWSKI (grandes cultures) :
06 17 32 40 61

Marsillargues (SudExpé)

Céline FORZANI (expérimentation
maraîchage) : 06 26 53 04 08

L'objectif de l'outil **Performance Fruits & Légumes®** est de vous fournir les informations et conseils nécessaires à la mise en œuvre de la conduite raisonnée sur votre exploitation. Il s'agit d'un conseil collectif : les éléments de situation générale et de stratégie de lutte, confrontés à vos propres observations, vous permettront à partir des règles de décision fournies, de décider de l'opportunité et des modalités d'intervention sur vos parcelles. Pour avoir des informations supplémentaires sur les conditions d'utilisation des spécialités commerciales, le respect de la réglementation et des bonnes pratiques, consultez le Guide SudArbo® ou les fiches de protection raisonnée en maraîchage. Eu égard l'extrême rapidité des évolutions réglementaires en matière d'autorisations de mise en marché des spécialités phytosanitaires, il est rappelé ici qu'en cas de contrôle de l'autorité administrative, les informations mentionnées sur l'emballage de la spécialité phytosanitaire font foi.

Performance Fruits & Légumes®

N° ISSN : 1628-3791

Directeur de publication : Jérôme Despey - Responsable de la rédaction : Hélène Suzor - Rédacteurs : conseillers du service Productions Végétales

Toute reproduction, totale ou partielle, et toute représentation du contenu substantiel de ce document, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse de la Chambre d'agriculture de l'Hérault, est interdite, et constitue une contrefaçon sanctionnée de 3 ans d'emprisonnement et de 300 000 € d'amende (articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle).

La Chambre d'agriculture de l'Hérault est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multisite porté par l'APCA.

